

Les subsides

[Traduction]

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Douglas Fisher (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, si la question n° 205 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre de considérer la question n° 205 comme ayant été transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

COMMUNICATIONS—LE RECOURS À DES EXPERTS-CONSEILS DE L'EXTÉRIEUR

Question n° 205—**M. Blenkarn:**

1. Au cours de l'année financière a) 1981-1982, b) 1982-1983, le ministère des Communications a-t-il embauché des experts-conseils de l'extérieur et, le cas échéant, (i) combien (ii) combien leur a-t-il versé au total?

2. Des experts-conseils ont-ils touché plus de \$20,000 et, le cas échéant et dans chaque cas, a) de qui s'agit-il, b) combien lui a-t-on versé, c) pour quels services?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Fisher: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

● (1250)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT—
LES PÊCHES DE LA CÔTE DU PACIFIQUE

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud) propose:

Que la Chambre blâme le gouvernement de n'avoir rien fait pour régler les problèmes auxquels font face les pêches de la côte du Pacifique et dont le principal est causé par la politique gouvernementale sur les pêches du Pacifique que le rapport Pearse décrit comme issue «d'objectifs incertains, de mesures législatives faibles et désuètes, d'une mauvaise organisation, de programmes contradictoires et de la confusion» et qui mine la viabilité des pêches de la côte du Pacifique, réduit les stocks de poisson et menace le gagne-pain des Canadiens qui dépendent de cette importante ressource.

—Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole au sujet d'une affaire très urgente pour tous ceux qui vivent de la pêche sur la côte ouest du Canada. Monsieur le Président, vous avez lu la motion qui reprend les paroles de M. Pearse qui a dirigé une commission royale d'enquête sur la situation des pêches de la côte ouest et blâmé le gouvernement pour sa politique qu'il a dite issue «d'objectifs incertains, de mesures législatives faibles et désuètes, d'une mauvaise organisation, de programmes contradictoires et de la confusion».

Il importe que les Canadiens sachent que, pour reprendre les termes employés dans un document de travail du ministère des Pêches et des Océans daté du 5 janvier dernier:

Le secteur de la pêche au saumon du Pacifique est en crise.

Dans son rapport de septembre 1982, M. Pearse s'exprimait à peu près dans les mêmes termes, puisqu'il affirmait:

Sur la côte du Pacifique, le secteur canadien de la pêche est en crise.

Et M. Pearse d'ajouter:

Même si elles sont aggravées par la conjoncture actuelle, nos difficultés, économiques et autres, résultent de lacunes graves dans la politique gouvernementale en matière de pêche.

Or il y a quelques semaines seulement, M. Pearse affirmait ce qui suit:

La situation dans le secteur de la pêche au saumon est maintenant pire qu'au moment où j'ai présenté mon rapport.

Dans le rapport Cruickshank qui avait été commandé par le gouvernement et déposé il y a plusieurs années de cela, on peut lire ce qui suit:

La capacité actuelle de la flotte et la surcapitalisation sont attribuables directement au gouvernement qui a pris de mauvaises décisions et n'a pas agi en temps opportun.

J'ai été étonné d'entendre le ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané), qui se soucie, je le sais, du sort du secteur de la pêche sur la côte Ouest, me répondre ce qui suit, quand je lui ai lu ce passage il y a quelques jours de cela à la Chambre:

J'ai quelque difficulté à suivre la logique du député qui impute maintenant au gouvernement une situation attribuable à ceux qui ont décidé, contrairement au plus élémentaire bon sens, de surinvestir et de prendre trop d'expansion.

Non seulement le secteur de la pêche est en crise, monsieur le Président, mais en outre le ministre voudrait en rejeter la faute sur les pêcheurs. Il voudrait blâmer les pêcheurs en dépit de ce qu'affirment les auteurs du rapport Cruickshank, lequel avait été commandé par ses propres services; voici en effet ce qu'on y soutient:

La capacité actuelle de la flotte et la surcapitalisation sont attribuables directement au gouvernement qui a pris de mauvaises décisions et n'a pas agi en temps opportun.

Il n'est point difficile de cerner les problèmes, monsieur le Président. La population canadienne n'en mesure pas encore toute l'ampleur, mais les pêcheurs de la côte Ouest ne le savent que trop bien. Il s'agit maintenant de savoir ce qu'il serait possible de faire pour corriger cet état de choses.

Avant d'élaborer et de mettre en œuvre tout programme destiné à sauvegarder les stocks de poissons, à les développer, ainsi qu'à préserver l'activité de pêche, il conviendrait que les groupes d'usagers et le ministère parviennent à s'entendre fondamentalement sur les véritables faits. Cette idée ne me paraît pas le moins radicalement bien que, à vrai dire, je ne crois pas qu'elle soit mise en pratique à l'heure actuelle. On ne saurait en effet envoyer des troupes sur le champ de bataille sans les faire précéder d'éclaireurs. En d'autres termes, nous devons connaître le terrain, savoir où se trouve l'ennemi, où sont les difficultés et où se trouvent les possibilités.

Cela dit, monsieur le Président, la dernière chose que je propose c'est une autre enquête. Je souhaiterais que l'on dresse une simple liste des choses que nous savons et de celles que nous devrions savoir. Par exemple, si nous ne savons pas si notre saumon est intercepté en haute mer, essayons de trouver la réponse. Si nous savons que dans certains bassins hydrographiques il y a des zones de frai abondantes mais inutilisées, parce que le poisson ne peut y parvenir, alors c'est que la